

# Cruelles Archives

Affaires  
criminelles  
de Vaucluse

## LES AMANTS ASSASSINS

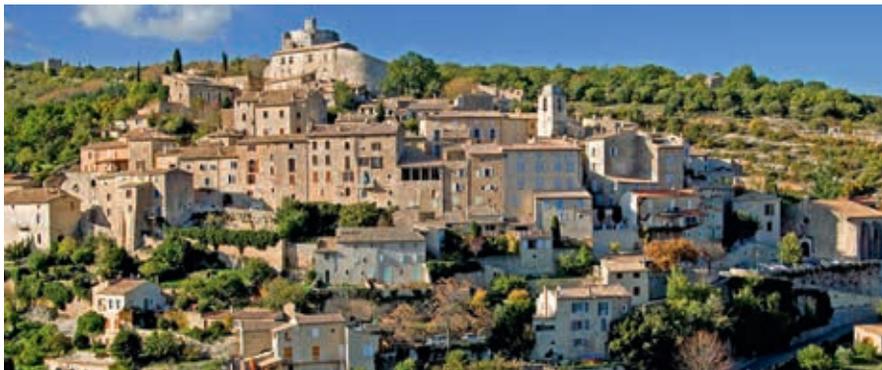
Archives  
départementales  
de Vaucluse

Département  
de  
VAUCLUSE

Ce 10 octobre 1865, Joseph David, habitant à Simiane, est réveillé par les cris d'Alix Barthalay, femme de Joseph Blanc. Elle lui apprend que son mari, parti à Apt le matin même, n'est toujours pas de retour. L'inquiétude est d'autant plus forte que la charrette est revenue vide. Le fils du père David et son domestique, partis à sa recherche, découvrent le corps sans vie de Joseph Blanc à quelques kilomètres de là. Accident, crime ? Les soupçons se portent sur l'épouse et son amant Louis Maurel. Le procès révèle les plans machiavéliques du couple illégitime et le crime perpétré par Louis. Les amants sont condamnés aux travaux forcés à perpétuité, séparés à jamais...

**N**ous sommes le 10 octobre 1865, vers 23 heures. **Joseph David**, propriétaire dans la commune de Simiane, est réveillé par les cris d'**Alix Barthalay**, femme de **Joseph Blanc**. **Alix** lui apprend que son mari est parti dans la matinée pour Apt afin d'y vendre du bois et qu'il n'est toujours pas de retour. Elle est d'autant plus inquiète que la charrette est revenue à la ferme sans conducteur, le mulet ayant retrouvé seul son chemin. Elle veut partir à sa recherche. À cette heure c'est peu prudent. C'est pourquoi son voisin lui propose de rester à la maison : il prend les choses en main. Il faut agir vite car tout cela est bien inhabituel. **Joseph David** s'empresse d'envoyer par la route son fils et son domestique. Ceux-là s'enfoncent dans la nuit noire avec une lanterne tandis que **Joseph** reste auprès d'**Alix** pour la rassurer. Ils ne tardent pas à revenir et les nouvelles sont mauvaises, terrifiantes même ! Ils ont trouvé le malheureux **Joseph Blanc**, gisant sans vie au milieu du chemin de la montagne à Gignac, le village qui jouxte Simiane.

Oh ! Ils ne sont pas restés longtemps auprès du cadavre à la fois par peur mais aussi pour informer tout le monde car ils ont bien vu sa tête pleine de sang.



Vue du village de Simiane. (Photo AD84).

Les autorités locales sont prévenues immédiatement et après les premières constatations des gendarmes, on ne tarde pas d'être convaincu que la mort de **Blanc** est le résultat d'un crime et non d'un accident. Ils retrouvent d'ailleurs un peu plus loin un outil de vigneron, une taravelle qui sert à faire des trous dans la terre pour planter la vigne. L'outil est recouvert de sang, les gendarmes sont persuadés que c'est l'arme du crime !

La justice doit être informée et l'enquête peut commencer. Les gendarmes interrogent rapidement l'entourage et les mêmes informations leur reviennent à chaque fois. **Alix Barthalay**, l'épouse de la victime, aurait des choses à se reprocher. Elle n'est pas toute blanche cette veuve qui se disait si inquiète de ne pas voir rentrer son mari. En effet, tout le monde s'accorde à dire qu'elle était un peu... légère et surtout elle passe pour entretenir des relations coupables avec un autre homme. Elle serait la maîtresse de **Louis Maurel**, 24 ans, dit « *Petit Louis* ». Il est l'ancien domestique de son mari et on ne peut pas dire qu'ils se cachent beaucoup. Naturellement, tous les soupçons se portent sur les deux amants.

**Alix Barthalay** a 18 ans, et mariée depuis peu à **Joseph Blanc**. Elle est interrogée la première. Évidemment, elle proteste et clame avec force son innocence : elle n'est pas la maîtresse de **Louis Maurel** ! Sauf que son récit et sa jeunesse ne résistent pas longtemps à l'épreuve d'un interrogatoire de gendarmes aguerris. Elle est mise face aux différents témoignages. Celui, par exemple, d'**Angeline Constantin**, une voisine, qui explique quand on l'interroge : « *Joseph Blanc était un brave garçon qui n'avait pas peur du travail. Il avait le tort de se laisser dominer par sa femme. Je ne sais pas s'il manquait de caractère ou s'il n'était pas très intelligent. En tous cas, c'était le seul à Simiane à ne pas comprendre ce que faisait sa femme avec **Petit Louis** !* »

**Alix** cède assez vite pendant l'interrogatoire et elle ne tarde pas à passer aux aveux, des aveux complets. Elle reconnaît que c'est bien **Louis Maurel dit Petit Louis** qui a assassiné son mari et qu'elle est sa complice.

Et **Petit Louis** justement. Il n'est arrêté que quelques jours après **Alix**, le temps pour les gendarmes de retrouver sa trace. Il ne se cache pas d'ailleurs. Il travaille chez un propriétaire. Il n'oppose aucune résistance quand il est emmené pour subir plusieurs interrogatoires. **Louis** commence aussi en niant tout. Il dit qu'il est innocent. Toutes les accusations sont fausses. Les gendarmes le laissent alors mariner un peu puis l'interrogent à nouveau. Là, bousculé par les enquêteurs, il décide de passer à table et de révéler les détails du crime. C'est bien lui qui a pris la taravelle, l'outil de vigneron, et qui a frappé **Joseph Blanc** de toutes ses forces. Il confirme aussi la liaison avec **Alix**. Les gendarmes tiennent les coupables.



Taravelle, plantoir pour la vigne.  
(forum-outils-anciens.com)

Grâce aux déclarations d'**Alix**, de **Petit Louis** et des témoins, on en sait plus sur l'affaire. **Alix** et **Louis** se connaissaient avant même l'union d'**Alix** avec **Joseph** et sont amants depuis ce moment. Après son mariage, **Alix** ne montre aucun sentiment pour le pauvre **Joseph**. Pourtant, tout le monde s'accorde à dire que **Joseph** est d'un naturel très doux et qu'il est plein de prévenance pour elle. Il n'empêche, **Alix** s'en moque, sa passion étant tournée vers **Petit Louis**. D'ailleurs, elle le fait payer à **Joseph** en se livrant tous les jours à des humiliations verbales, cherchant continuellement à le rabaisser. Et peu importe s'il y a des voisins qui entendent. Pire, c'est **Alix** qui exige l'embauche de **Petit Louis** par **Joseph**, de sorte qu'elle peut avoir son amant sous la main.

En 1864, **Petit Louis** travaille pendant quelques jours pour le compte de **Joseph** qui le reprend encore une fois à son service en 1865 à l'époque de la moisson. Plus tard et à la sollicitation d'**Alix**, il engage encore **Louis** pour d'autres travaux. Il le garde notamment chez lui du 7 août au 1<sup>er</sup> octobre 1865. Au cours de ces deux mois, les deux amants ne se cachent quasiment plus. Simiane est un petit village et tous les habitants sont au courant. Il n'y a que **Joseph** qui semble ne pas voir l'évidence.

Ce n'est pas le cas de la jeune **Augustine Blanc**, 14 ans. Elle est la sœur de **Joseph** et elle vit sous le même toit. Et comble, elle assiste tous les jours aux échanges de mots d'amours et de baisers d'**Alix** et **Louis** lorsque **Joseph** est absent. Pire encore, dans ce huis-clos malsain, les deux amants, devant **Augustine**, complotent et ne font pas mystère de se débarrasser de **Joseph**, le mari gênant. Pour obtenir le silence de sa belle-sœur **Augustine**, **Alix** utilise tantôt les menaces, tantôt les promesses. Elle lui affirme qu'après le crime, ils se marieront et s'installeront à Marseille et que, bien sûr, ils la garderont avec eux et qu'elle ne manquera de rien. On imagine

la pauvre **Augustine** obligée d'entendre ce récit abject. Mais attention, si **Augustine** a l'intention de parler, les deux amants n'hésiteront pas une seconde à la supprimer elle-aussi.

Seulement, ce n'est pas chose simple de tuer quelqu'un. **Alix** et **Petit Louis** sont peut-être déterminés mais on l'a vu, ils ne sont pas très finauds. Ils vont devoir s'y reprendre à maintes reprises pour arriver à leur horrible forfait.

Première tentative. Le 1<sup>er</sup> octobre 1865, les deux complices conviennent qu'**Alix** inciterait son mari à aller à Apt le samedi suivant pour y vendre du bois. Le temps du voyage serait le moment parfait : **Louis** assassinerait **Joseph**. Aussi, lorsque le jour dit arrive, **Alix** informe **Louis** que **Joseph** est sur la route.

C'est à lui d'agir désormais. **Petit Louis**, peu expert dans le crime, a imaginé le rejoindre et lui verser du poison dans son café. Quelques jours auparavant, il avait acheté une petite fiole sous le manteau à un vendeur qui lui avait assuré que c'était une violente toxine. **Louis** dit aussi à **Alix** que s'il ne parvenait pas à ses fins avec le café, il le tuerait avec un bâton. En entendant ces paroles, **Alix** est en joie, raconte **Augustine**, sa jeune belle-sœur. Elle rit et elle s'écrit : « *Quel beau coup, ne le manque pas, à présent je ne m'inquiète plus. Toi aussi sois sans chagrin* » dit-elle à **Augustine**. Elle ajoute toujours aussi excitée à son amant : « *Si tu ne l'as pas à la ville, tâche de l'avoir sur le chemin* ». **Petit Louis** la rassure avant de partir : « *Sois tranquille* ». Pendant toute la journée, elle ne cesse de proclamer devant sa belle-sœur **Augustine** le bonheur qu'elle éprouve en songeant qu'elle ne reverra plus son mari. Et pourtant ! Le soir, **Joseph**, bien vivant, revient à la maison comme d'habitude. En le voyant passer la porte, **Alix** se rapproche d'**Augustine** et murmure : « *Oh quel malheur, ce gueux de Louis ne l'a pas tué !* ». C'est vrai, **Louis** n'a pas trouvé le bon moment



Cadaastre napoléonien de la commune de Gignac, feuille unique, section C dite du village (détail), 1813.  
(Arch. dép. Vaucluse 3 P 2-048/6).

mais il rassure sa maîtresse, il le tuera un autre jour.

Deuxième tentative. Les amants n'ignorant pas que **Joseph** doit aller le lendemain dimanche à Simiane décident de passer à l'acte au moment où il traversera un bois qui se trouve sur la route. Seulement, **Joseph** est retenu chez lui à cause du mauvais temps et le complot avorte une seconde fois.

Troisième tentative. Cette fois, c'est la bonne ! Le lundi matin, le 9 octobre, **Alix** bout. Elle s'impatiente de voir son mari toujours vivant. D'ailleurs elle s'en prend à lui en le disputant. Elle lui annonce qu'elle va partir pour retourner chez son père. Puis elle se calme sur la promesse que lui fait **Petit Louis** d'enfin tuer **Joseph**. Ils arrêtent alors un nouveau plan. Ce coup-ci, ils décident qu'**Alix** forcera une nouvelle fois son mari à partir jusqu'à Apt pour y vendre du bois. Là, enfin, **Louis** pourra se débarrasser de lui pendant le trajet. Elle insiste pour que son mari embauche son amant pour l'aider dans son travail. De cette façon, **Louis** ne sera pas loin pour agir.

C'est de très bonne heure qu'ils déjeunent ensemble. Pendant le repas, et en cachette, **Alix** dit à sa belle-sœur **Augustine** : « *Va, ils ne mangeront plus ensemble, cette fois **Louis** ne le manquera pas.* » L'amant quitte la ferme le premier. **Alix**, impatiente de voir son mari se mettre en route le presse et il part à son tour. Elle a recommandé à **Louis** de venir l'avertir dès que le crime aura été commis. En attendant son retour, elle ne cesse de manifester tantôt sa joie en songeant qu'elle ne reverra plus son mari, tantôt son inquiétude en pensant que peut-être **Petit Louis** échouera encore. Toujours aussi déterminée, elle indique à **Augustine** : « *Si **Louis** n'a pas tué **Joseph**, je me servirai de la fiole que j'ai sur moi. Demain je l'enverrai à Banon, je lui préparerai du café et je verserai le poison dans sa tasse, il mourra en chemin.* »

Le soir **Louis** reparait à la ferme. En le voyant, **Alix** comprend que le crime est accompli. Elle ne se trompe pas. Il raconte dans le moindre détail la mort de **Joseph** à sa complice et à **Augustine**. Il explique qu'il n'a pas pu exécuter son projet au départ du mari, qu'il a épié en vain une occasion favorable pendant l'aller. Au retour, ils

se sont arrêtés dans de nombreux cafés. **Louis** quette alors le moment où **Joseph** commence à être ivre en se disant que cela paralysera ses forces et qu'il sera moins vif lors de l'attaque. À l'instant de reprendre la charrette, **Louis** étend deux couvertures et invite **Joseph** à s'y coucher pour cuver. L'attelage s'enfonce sur les petits chemins dans la campagne de Gignac. Après s'être assuré que personne n'est aux alentours, **Petit Louis** prend la taravelle et assène un violent choc sur la tête du malheureux **Joseph** endormi. Au coup fatal, le mari se réveille pour ne proférer que ces mots : « *Oh mon Dieu ! Qu'est-ce que c'est ?* » Et il ne tarde pas à rendre son dernier soupir. Avec beaucoup de sang-froid, **Louis** cherche à dissimuler son crime. Il prend le corps, le met en travers de la route et fait rouler la charrette dessus plusieurs fois afin de faire croire à un accident. Les amants ont réussi leur forfait, le mari est mort.

Si l'on connaît tous ces éléments, c'est qu'**Augustine**, complice malgré elle, révèle tout aux gendarmes, soulagée de raconter l'odieux complot. Elle ajoute même qu'**Alix** ne donne pas un signe de regret au récit de la mort de son mari. Les horribles détails excitent même chez elle des sentiments de jubilation. Avec le sang-froid le plus cynique, elle discute avec **Louis** des moyens d'échapper aux soupçons de la justice. Par exemple, la fiole qui contient du poison est vidée sur le sol.

Les amants assassins décident de se séparer pour se retrouver plus tard. **Petit Louis** enjoint **Alix** à appeler des secours dès qu'elle verra la charrette revenir sans **Joseph**. Il l'engage par ailleurs à simuler une grande détresse en pleurant. Quelques instants après, elle appelle son voisin à l'aide...

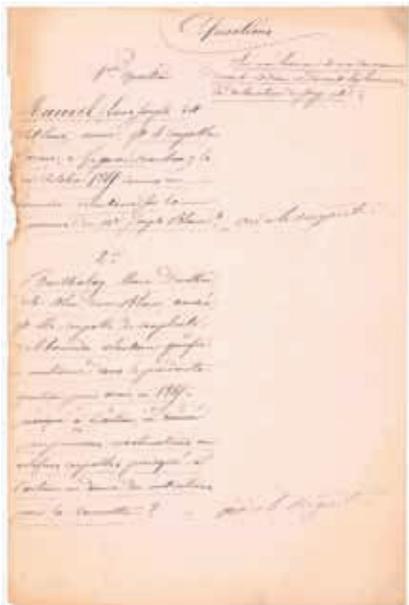
Si quelque chose peut augmenter l'horreur du crime commis par **Alix** et **Louis**, c'est

certainement les sentiments de regrets qu'ont manifestés tous ceux qui connaissaient **Blanc** en apprenant sa mort. On rappelle qu'il était très doux et qu'il avait su se faire aimer et estimer par tous. Sa femme **Alix**, pour laquelle il était plein d'attention, était dure avec lui, n'hésitant pas à être violente.

Quant à **Louis**, **Petit Louis**, plusieurs des personnes pour lesquelles il avait travaillé auparavant l'avaient renvoyé pour cause de malhonnêteté. On l'a dépeint comme sombre et taciturne. Quelques jours avant l'exécution du crime, ses camarades l'entendaient proférer des paroles sinistres dont ils ne comprenaient pas le sens. **Louis** disait : « *Il faut que je tue quelqu'un* ».

Le procès se tient sur deux jours à la fin du mois de janvier 1866. Le témoignage accablant d'**Augustine** charge les deux accusés. Le jury ne met pas longtemps à répondre oui à la majorité sur la culpabilité des amants assassins. Au verdict, le juge indique que la cour les condamne tous les deux aux travaux forcés à perpétuité. Ne pouvant qu'accepter leur sort, **Alix** et **Louis** ne disent rien. Les deux amants se retrouvent séparés à jamais. **Alix** est envoyée en Guyane et **Petit Louis** en Nouvelle Calédonie pour y purger leur peine. ■

**Pièce du dossier de procédure de  
l'affaire Alix Barthalay/Louis Maurel,  
1866. Arch. dép. Vaucluse 2 U 459.**



Au terme des audiences, les jurés se retirent afin de se prononcer sur la culpabilité des accusés. En 1865, les membres du jury doivent répondre aux questions sur leur honneur et leur conscience devant Dieu et devant les hommes. La déclaration est ensuite lue au tribunal.

**Pièce du dossier de procédure de  
l'affaire Alix Barthalay/Louis Maurel,  
1866. Arch. dép. Vaucluse 2 U 459.**

Cette aquarelle représente la scène de crime de Joseph Blanc, le mari assassiné d'Alix Barthalay. Grâce à l'enquête, il est connu qu'avec beaucoup de sang-froid, Louis Maurel dit Petit Louis chercha à dissimuler son crime. Il prit le corps, le mit en travers de la route et fit passer la charrette dessus plusieurs fois afin de dissimuler son crime en accident.



# Cruelles Archives

L'exposition propose de découvrir huit faits-divers extraits des dossiers de police, de justice, des prisons, de la presse conservés aux Archives départementales.



Ne pas jeter sur la voie publique • Département de Vaucluse • décembre 2020



  
Archives  
départementales  
de Vaucluse

[WWW.vaucluse.fr](http://www.vaucluse.fr)

 @departementvaucluse

Palais des papes • 84000 Avignon  
04 90 86 16 18 • [archives84@vaucluse.fr](mailto:archives84@vaucluse.fr)  
<https://archives.vaucluse.fr>